



AMBASSADE DE FRANCE AU PORTUGAL
SERVICE ECONOMIQUE

Le Conseiller économique, chef de service

A Lisbonne, le 5 septembre 2018

Affaire suivie par : Christopher Marques

NOTE

Objet : L'agriculture portugaise et les enjeux de la PAC

I. L'agriculture portugaise

- *Un paysage agricole asymétrique entre le nord et le sud*

Lors du dernier recensement agricole en 2016, le Portugal comptait 259.000 exploitations agricoles sur 3,6 millions d'hectares de surface agricole utile (SAU) dont 29 % de terres arables, 19 % de cultures permanentes et 52 % de pâturages permanents. Entre 2009 et 2016, le nombre d'exploitations a baissé de 15 % mais la SAU s'est maintenu stable. La surface moyenne des exploitations a ainsi augmenté (de 12 ha à 14,1 ha de SAU), restant toujours en-dessous de la moyenne européenne (16,1 ha).

Le paysage agricole portugais est asymétrique, avec de grands domaines au Sud (moyenne de 58,9 ha dans la région de l'Alentejo) et des petites exploitations au Nord et au Centre (moyenne de 6,8 et 6,7 ha). **Les exploitations de petite dimension dominent** (71,4 % ont moins de 5 ha) tandis que 67 % de la SAU se concentre dans seulement 4,2 % des exploitations agricoles qui ont une dimension supérieure à 50 ha.

L'agriculture portugaise est **très diversifiée** : le paysage agricole se caractérise par sa polyculture du fait de la différente nature des sols et des caractéristiques climatiques et paysagères du pays.

En 2017, la valeur ajoutée brute de l'agriculture représentait **1,3 % du PIB portugais (4,9 % si l'on inclut les industries agroalimentaire et la forêt) et 1,4 % des exportations portugaises (12,9 % si l'on inclut les industries agroalimentaire et la forêt)**. Le secteur agricole représentait 9,4 % de l'emploi en 2015 (contre 4,4 % dans l'ensemble de l'UE).

- *Une population agricole vieillissante*

Seulement 3,7 % des agriculteurs portugais ont moins de 40 ans, contre 10,9 % au sein de l'Union européenne. **L'âge moyen des agriculteurs est actuellement de 65 ans**. En effet, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 51,9 % du total des agriculteurs (contre 31,9 % dans l'ensemble de l'UE). La crise économique a toutefois réorienté vers l'agriculture certains jeunes plus qualifiés.

- *Une production insuffisante pour le marché portugais*

En 2017, la balance commerciale des produits agricoles et des industries agroalimentaires (hors boissons) est déficitaire à hauteur de 3,6 milliards d'euros : les exportations se sont élevées à 4,4 milliards d'euros (+12 %) et les importations à 8 milliards d'euros (+9,6 %). D'après l'Institut national de statistique (INE), la balance commerciale agroalimentaire (hors boissons) s'est détériorée de 228 millions d'euros en 2017. La balance commerciale des boissons est excédentaire à hauteur de 624 millions d'euros : les exportations se sont élevées à 1,1 milliard d'euros et les importations à 455 millions d'euros.

Le taux d'autosuffisance des produits agricoles du Portugal est de 85,9 % en 2017 (contre 82,8 % en 2007). Le Portugal est aujourd'hui autosuffisant en beurre, légumes, vin, huile d'olive, œufs, lait et miel et affiche un bon approvisionnement en riz et viande de volaille. **En revanche, le pays est fortement déficitaire en viande bovine et en céréales.** Le Portugal a approuvé en juillet une stratégie pour relancer la céréaliculture et faire passer son taux d'autosuffisance en céréales de 25 % à 38 % d'ici 2022.

- *L'agriculture biologique se développe*

En 2016, la SAU consacrée à l'agriculture biologique était de **245 000 ha soit 6,8 % de la SAU nationale** (contre 6,7 % au sein de l'UE). La grande majorité est toutefois destinée à la production de pâturages et fourrages pour l'élevage, sachant que la production de biens alimentaires pour la consommation humaine ne représente que 20 % du total. Fin 2015, plus de 2.800 producteurs s'étaient engagés dans l'agriculture biologique.

- *Un secteur en quête d'investissement étranger*

Le gouvernement portugais invite régulièrement les groupes internationaux à investir dans le secteur agroalimentaire pour surmonter le manque de capital disponible. Le Portugal dispose notamment de terres irriguées dans la région de l'Alqueva (sud), où le barrage inauguré en 2002 a créé le plus grand réservoir d'eau douce en Europe. Plusieurs entreprises américaines et espagnoles y sont déjà présentes. **Le Portugal prévoit d'investir encore 534 millions d'euros d'ici 2020 pour créer 95.000 ha de nouvelles exploitations irriguées.**

- *La France, partenaire essentiel de l'agroalimentaire portugais*

La France est un partenaire commercial essentiel du Portugal dans le domaine des produits agroalimentaires. D'après les données de l'INE, **la France est le 2^{ème} fournisseur du Portugal avec une part de marché de 7 %**, toutefois loin derrière l'Espagne (46 % de part de marché). **La France est le 2^{ème} client du Portugal dans ce secteur avec une part de marché de 9 %.**

La **balance commerciale des produits agricoles et des industries agroalimentaires franco-portugaise** est structurellement en faveur de la France mais l'augmentation soutenue des importations de produits en provenance du Portugal a réduit l'écart au long de ces dernières années. En 2017, l'excédent de la France s'est établi à 116 M€.

II. La PAC au Portugal

- *La PAC 2014-2020*

Lors des négociations sur les perspectives financières de l'UE 2014-2020, le Portugal a défendu, tout comme la France, **un budget fort pour la PAC.**

Les positions portugaises ont été proches des positions françaises, même si les particularités de l'agriculture portugaise ont conduit à des positions que la France ne partageait pas, notamment sur **les quotas laitiers** (le Portugal défendait le prolongement du régime jusqu'en 2020), **le taux de verdissement** (bien que soutenant le principe, le Portugal souhaitait une application plus souple et mieux adaptée aux spécificités de l'agriculture méditerranéenne) et **l'irrigation** (le financement de nouveaux projets d'irrigation dans le cadre du second pilier était prioritaire).

Le Portugal bénéficie de **plus de 8 milliards d'euros de la PAC pour la période 2014-2020**. Dans les choix d'application pour cette période, **le pays a maintenu un montant presque équilibré entre le premier et le second pilier.**

Le Portugal bénéficie aussi du Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI) qui prévoit des mesures spécifiques en faveur de l'agriculture des régions ultrapériphériques de l'Union européenne. Le Portugal reçoit 106 millions d'euros par an, dont 77 millions d'euros pour l'archipel des Açores et 29 millions d'euros pour celui de Madère.

- *La PAC 2020-2027*

Le Portugal souhaite comme la France le **maintien du budget de la PAC après 2020**. La proposition de la Commission européenne prévoit une **baisse de l'enveloppe portugaise de 6 % pour atteindre 7,6 milliards d'euros pour la période 2021-2027**. Ce projet prévoit une augmentation des aides directes (premier pilier) de 4 % pour atteindre 4,2 milliards d'euros mais une réduction des soutiens au développement rural de 4 à 3,4 milliards d'euros (- 15 % par rapport au Cadre Financier Pluriannuel 2014-2020).

Le Portugal s'inquiète spécialement de l'augmentation du taux de cofinancement national de 15 à 30 % qui augmenterait l'effort de l'État portugais de 763 millions d'euros. Le Premier Ministre s'est dit « insatisfait » de cette proposition qu'il a jugée « particulièrement lourde » pour les comptes publics.

Le Portugal fait partie des pays qui ont signé la Déclaration de Madrid du 31 mai 2018, défendant le maintien du budget de la PAC à son niveau actuel (avec l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce et l'Irlande). Jusqu'à présent, le Portugal a reçu la garantie de la Commission européenne que le budget du POSEI serait maintenu dans le prochain CFP.

Stanislas Godefroy